

FAREBERSVILLER TELECOM  
Centre Commercial B'EST  
61 Avenue Saint Jean 57450  
FAREBERSVILLER FRANCE  
TEL :03.55.15.60.69

FACTURE

DATE	NUMERO
22/04/2024	215018651

FACTURE 1/1

M. FREDDY HUWER  
6 B RUE DE KAPPELKINGER  
57510 HILSPRICH

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

CYNTHIA P / FREDDYHU2 / FAREBERSVILLE /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	HONOR 90 5G 512GO NOIR SFR ( ) MOBILE NU VENTE SEULE  IMEI : 868677063033647  - ASSURANCE REFUSEE  N° COMMANDE :125692108 N° APPEL : 06.08.34.16.49	20%	374,17 €	449,00 €		374,17 €	449,00 €
1	COQUE RENFORCEE DROP TEST 2M COMPATIBLE HONOR 90 5G - JAYM® ( )	20%	20,75 €	24,90 €		20,75 €	24,90 €
1	FILM DE PROTECTION PLUS AND USE MAT LOOKASE ** Activer votre garantie sous 30 jours sur www.lookase.fr ** / Code Vendeur : ( )	20%	29,08 €	34,90 €		29,08 €	34,90 €
1	REMISE ACCESSOIRES ( )	20%	-7,33 €	-8,80 €		-7,33 €	-8,80 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :416,67 € 20 %	416,67 €
CB	500,00 €	22/04/2024		22/04/2024		
					Total Tva :83,33 € 20 %	83,33€
					<b>Total TTC</b>	<b>500,00 €</b>

<b>MONTANT A PAYER</b>	<b>500,00 €</b>
<b>RESTE A PAYER TTC</b>	<b>0,00 €</b>

Nbr lignes 4 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.XoQo Logiciel 3GWIN B170  
30.0.537.0

22/04/2024 11:40:39

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €  
SAS au Capital de 100 000€ - Banque Crédit Agricole Alsace Vosges : IBAN : FR76 1720 6000 7000 1742 5401 092 - BIC : AGRIFRPP872  
Réserves de Propriété : La SAS FISCHER TELECOM restera propriétaire de la marchandise livrée tant qu'elle n'aura pas été intégralement réglée (loi n° 80.335 du 12/05/1980). A défaut de paiement à la date prévue, le montant total TTC dû sera majoré de pénalités au taux annuel de 8,75% avec un seuil minimum de facturation des pénalités de 40€. En cas de litige, les tribunaux du siège de la société FISCHER TELECOM sont les seuls compétents.  
Médiateur du Commerce Coopératif et Associé : mcca-mediation.fr Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)